

Attar : «La France doit ôter l'ensemble des déchets»

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a déclaré, avant-hier, que «la France doit ôter l'ensemble de ses déchets (nucléaires) radioactifs générés par les essais nucléaires de la colonisation française dans le Sud du pays, en prenant sa

responsabilité». Lors d'un point de presse en marge de l'ouverture des travaux de la journée d'information sur la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, organisée par le Commissariat à

l'énergie atomique (Comena), le ministre de l'Énergie, interrogé à propos de la question des déchets, a fait observer que des réunions et des échanges avec la France dans ce sens sont en cours.

Lire en page 3

Sabri Boukadoum à propos de la crise libyenne :

«La solution doit émaner des Libyens eux-mêmes et doit préserver la sécurité, l'unité et la souveraineté de la Libye»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a demandé, avant-hier lundi, la reprise, rapide, du dialogue politique inclusif afin de donner un nouvel élan aux efforts et aux initiatives visant à trouver une solution politique à la crise libyenne. «La solution à la crise libyenne doit émaner des Libyens eux-mêmes. Et cette solution doit préserver la sécurité, l'unité et la souveraineté de la Libye. Les Libyens doivent résoudre leurs problèmes par le biais des bulletins de vote et non par des balles», a-t-il indiqué. Lire en page 2



Laghouat : réception de 20 nouvelles structures pédagogiques pour la rentrée scolaire

agriculture

Bouira exporte ses premières quantités d'huile d'olive vers l'Europe

Un investisseur agricole de M'Cheddallah (Est de Bouira) a exporté vers l'Europe les premières quantités d'huile d'olive pour l'année 2020, après plusieurs mois de confinement dû à la pandémie de la Covid-19, a indiqué lundi à l'APS le président de l'association des oléiculteurs de la wilaya de Bouira, Arezki Toudert.

el-oued

Un projet de culture du Triticale pour réhabiliter les terres à l'abandon

Un projet de culture du Triticale vient d'être lancé dans la wilaya d'El-Oued, dans le but de réhabiliter les terres agricoles à l'abandon, a-t-on appris lundi de l'auteur du projet.

travaux publics

Relance du chantier de la pénétrante autoroute Est-Ouest Sétif-Jijel

Les travaux de réalisation de la pénétrante de l'autoroute Est-ouest Sétif-Jijel sur 110 km devant permettre de relier le port de Djen-Djen (Jijel) à l'autoroute Est-Ouest sur sa partie traversant Sétif, ont été relancés dimanche.



Sabri Boukadoum à propos de la crise libyenne :

«La solution doit émaner des Libyens eux-mêmes et doit préserver la sécurité, l'unité et la souveraineté de la Libye»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a demandé, avant-hier lundi, la reprise, rapide, du dialogue politique inclusif afin de donner un nouvel élan aux efforts et aux initiatives visant à trouver une solution politique à la crise libyenne. «La solution à la crise libyenne doit émaner des Libyens eux-mêmes. Et cette solution doit préserver la sécurité, l'unité et la souveraineté de la Libye. Les Libyens doivent résoudre leurs problèmes par le biais des bulletins de vote et non par des balles», a-t-il indiqué.



■ La position de l'Algérie est appréciée aussi bien par l'Est et Tripoli que par tous les Libyens dans leur diversité. (Photo : D.R)

C'était lors d'une conférence de presse en ligne (visioconférence), en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, coprésidée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas avec d'autres représentants d'organisations internationales pour faire le point. Une réunion qui a pour objectif, selon Sabri Boukadoum, de trouver des solutions aux manquements de tout le monde, aux grands problèmes que vivent les Libyens en raison de l'intervention étrangère qu'elle soit militaire ou autre.

«Les Libyens sollicitent l'Algérie pour les aider contre cette intervention». «Nous appelons, a poursuivi Sabri Boukadoum, tous les frères libyens à s'engager dans ce dialogue. Faire la paix entre tous les Libyens n'est pas un objectif impossible. Il est grand temps de démontrer que l'intérêt suprême de la Libye prévaut sur toute autre considération», a affirmé le ministre des Affaires étrangères non sans réitérer le soutien, ferme, de l'Algérie à la Libye, un pays frère voisin, a-t-il dit. Pointant, à l'occasion, les initiatives contradictoires pour le règlement de la crise en Libye, qui alimentent, a-t-il observé, le conflit plutôt que de le résoudre. Il est cependant évident, a poursuivi le chef de la diplomatie algérienne, que nous ne pouvons pas soutenir un conflit persistant, avec de multiples initiatives contradictoires qui alimentent le conflit plutôt que de le résoudre et qui ne s'inscrivent pas dans le cadre du processus de Berlin et des principes convenus à la Conférence de Berlin, en janvier dernier. «Depuis cette conférence de Berlin, l'Algérie s'était, fermement, engagée à soutenir le processus en mettant de côté ses propres efforts qui étaient re-

cherchés et réclamés par tous les Libyens», a rappelé le ministre des Affaires étrangères. Faisant savoir que l'Algérie restera enga-

gée à faire de son mieux pour une solution constructive à travers le processus de Berlin, soutenu par le Conseil de sécurité, et pour

Sabri Boukadoum à propos du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) : «Les armes nucléaires, les seules armes de destruction massive à ne pas figurer sur la liste des armes interdites à l'échelle internationale»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a appelé, dimanche dernier, à saisir l'occasion de la prochaine conférence d'évaluation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour progresser sur la voie de l'élimination totale des armes nucléaires, qui sont, a-t-il dit, les seules armes de destruction massive à ne pas figurer sur la liste des armes interdites à l'échelle internationale.

C'était lors de sa participation aux travaux de la réunion de Haut niveau de l'AG de l'ONU à l'occasion de célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, tenue par visioconférence. «Nous sommes fermement convaincus, a-t-il fait savoir, que le plus grand danger sur l'humanité et sur la survie de toutes les civilisations persistera tant qu'il n'y a pas d'élimination totale des armes nucléaires. La levée de la légitimité des armes nucléaires est donc un pas nécessaire pour mettre le monde à l'abri de ces dangers, une conviction qui a amené l'Algérie à adhérer à ce processus et à le soutenir pour une interdiction totale des armes nucléaires», a précisé le chef de la diplomatie algérienne, réaffirmant, au passage, la détermination de l'Algérie à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires «dans les plus brefs délais». L'Algérie qui a toujours souffert des conséquences catastrophiques sur l'homme et l'environnement, des explosions nucléaires exécutées sur son sol durant l'ère coloniale, a-t-il rappelé, a été parmi les premiers pays à avoir signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté sous la supervision de l'Algérie qui était alors présidente de la première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU en 2017. «L'Algérie partage les appréhensions des autres pays non nucléaires concernant l'avancement limité dans le respect des engagements de désarmement nucléaire, d'autant que nous constatons, bien au contraire, une évolution des armes nucléaires, ce qui constitue une violation des obligations juridiques concernant le désarmement nucléaire», a-t-il poursuivi.

«Nous enregistrons, a-t-il ajouté, l'absence de toute indication que les pays détenteurs d'armes nucléaires, qui assument la principale responsabilité dans le processus de réalisation du désarmement nucléaire, conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et aux objectifs de l'ONU, aient honoré leurs engagements dans ce sens. Et que l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires est un élément clé du processus de désarmement nucléaire et du système de non-prolifération».

R.M.

un dialogue politique inclusif et une appropriation par les Libyens du processus du règlement de la crise. M. Boukadoum a, à l'occasion, appelé le Conseil de sécurité à veiller à ce que sa propre décision liée à l'embargo sur les armes, tel qu'énoncé dans les conclusions de Berlin, soit pleinement respectée. «Soutenir le processus dirigé par l'ONU signifie, au préalable, respecter l'embargo sur les armes et ne pas envoyer de mercenaires (en Libye). Nous avons vivement salué le cessez-le-feu et nous continuons d'appeler et d'agir pour son respect», a encore indiqué Sabri Boukadoum, soulignant que la responsabilité du Conseil de sécurité consiste également à hâter la nomination d'un envoyé spécial en Libye.

Nous avons maintenant besoin, a encore poursuivi le chef de la diplomatie algérienne, d'une action du Conseil et des membres de Berlin et nous avons besoin de résultats rapidement. «L'Algérie et le long des pays voisins de la Libye, ne peuvent pas se permettre une crise persistante. Nous devons le succès et la paix au peuple libyen. Nous devons relancer le processus politique. C'est notre responsabilité. L'Algérie entend y adhérer pleinement», a encore indiqué le ministre des Affaires étrangères. Saluant, au passage, la réouverture partielle des installations pétrolières et la reprise des exportations en tant que première étape pour apporter une aide à la population et à ses besoins essentiels en temps de pandémie du Covid-19. L'Algérie est l'un des rares pays qui n'envoient

REPÈRE

L'Algérie élue à la vice-présidence de la 3^e commission de l'AG de l'ONU

L'Algérie a été élue par acclamation, lundi, à New York, à la vice-présidence de la Troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations unies chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, y compris les questions des droits de l'Homme. Cette importante commission traite de questions aussi variées que celles relatives au développement social, la promotion de la femme, la protection des enfants, l'assistance aux réfugiés, la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, la discrimination raciale et le droit à l'autodétermination. La Commission examine, également, les questions liées à la jeunesse, la famille, le vieillissement, les personnes handicapées, la prévention du crime, la justice pénale ou encore le contrôle international des drogues. Les travaux de cette commission sont traditionnellement sanctionnés par l'adoption de résolutions ou de décisions qui ont un impact majeur sur les questions liées au développement, à la promotion des droits de l'Homme et à l'assistance humanitaire. Elles permettent aux Etats membres de prendre des engagements pour améliorer la coopération internationale sur ces questions et répondre de manière efficace aux besoins des populations les plus vulnérables. Cette élection reflète assurément la confiance que les Etats membres éprouvent pour l'Algérie ainsi que pour ses capacités avérées à faire avancer le programme de travail de cette commission. Elle témoigne également d'une reconnaissance de son rôle apprécié sur les questions humanitaires et celles liées au développement social du fait de sa propre expérience, de son modèle de développement et de son approche neutre et non-sélective des droits de l'Homme. L'élection de l'Algérie à la vice-présidence de cette Commission intervient à un moment où celle-ci tient ses travaux dans un contexte marqué par la pandémie mondiale du Covid-19 qui a abouti à l'adoption de modalités exceptionnelles pour la tenue de cette session. En sa qualité de vice-président, l'Algérie s'attèlera à faire émerger le consensus entre les Etats membres sur les questions liées aux droits de l'Homme qui, traditionnellement, entraînent une politisation des débats et des négociations tendues sur les projets de décisions. C'est, à ce titre, que l'Algérie déploiera des efforts pour trouver des points de convergence et aboutir ainsi à des résolutions acceptables pour tous les Etats membres.

ni armes, ni soldats en Libye. Bien au contraire, a-t-il dit, l'Algérie préfère envoyer ses ingénieurs et ses techniciens pour remédier à la pénurie d'électricité à Tripoli causée par des pannes répétées dans la centrale électrique principale près de Tripoli. Faisant remarquer que la position de l'Algérie est appréciée aussi bien par l'Est et Tripoli que par tous les Libyens dans leur diversité.

Rabah Mokhtar

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Essais nucléaires de la colonisation française

Attar : «La France doit ôter l'ensemble des déchets»

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a déclaré, avant-hier, que «la France doit ôter l'ensemble des déchets (nucléaires) radioactifs générés par les essais nucléaires de la colonisation française dans le Sud du pays, en prenant sa responsabilité».



■ «Quand la France a arrêté de faire ses essais nucléaires en Algérie en 1966, elle a tout simplement laissé sur place l'ensemble des déchets liés au nucléaires». (Photo: D.R)

Lors d'un point de presse en marge de l'ouverture des travaux de la journée d'information sur la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, organisée par le Commissariat à l'énergie atomique (Comena), le ministre de l'Énergie, interrogé à propos de la question des déchets, a fait observer que des réunions et des échanges avec la France dans ce sens sont en cours.

Il est à noter que le directeur de l'Observatoire des armements en France, Patrice Bouveret, a, la semaine dernière, affirmé que «quand la France a arrêté de faire ses essais nucléaires en Algérie en 1966, elle a tout simplement laissé sur place l'ensemble des dé-

chets liés au nucléaires». Et depuis, toutes les informations liées à ce dossier sont restées «secret défense» a-t-il regretté. De ce fait, «jusqu'à présent nous n'avons pas les détails sur les quantités de ces déchets soit ceux qui sont enfouillis dans des trous creusés, ou bien ceux qui sont issus des accidents nucléaires, et qui sont un peu plus importants et dangereux». Sur un autre volet, le ministre Abdelmadjid Attar, a affirmé que l'Algérie «attache une importance particulière à la problématique de la protection physique des installations nu-

cléaires et la sécurité des sources radioactives». Il a, également, fait savoir que l'Algérie, conformément à ses obligations et à ses engagements internationaux, attache une «importance particulière à ces différents aspects de sécurité nucléaire». Il a encouragé à cet effet l'initiative du Commissariat à travers le centre de formation et l'appui à la sécurité pour les actions de formation dans le domaine de la sécurité nucléaire «dispensé aux organismes compétents et exploitants concernés au niveau national et sa contribution aux activités du ré-

seau international des centres de sécurité nucléaire au niveau international et dont nous soutenons les efforts». De plus, lors d'un point de presse en marge de cette rencontre, le ministre de l'Énergie a rappelé que le pays dispose d'installations, de laboratoires et de cadres qui activent dans un domaine où sont présentes les radiations nucléaires, soulignant la nécessité de sensibiliser l'ensemble du personnel opérant dans les installations nucléaires ou près des sources de radiation. Il a ainsi rappelé que «compte tenu de ses obligations et de ses engagements internationaux, l'Algérie a ratifié tous les instruments juridiques internationaux qui se rapportent à la sécurité nucléaire et a marqué son adhésion aux mécanismes de mise en œuvre, en signant avec l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le Plan intégré d'appui à la sécurité nucléaire (INSSP)». A noter que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi relative aux activités nucléaires et du décret présidentiel n° 14-195 fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et de la sécurité des sources radioactives.

Djamila Sai

BRÈVE

Cour d'Alger

Khalida Toumi n'est pas en «situation de détention arbitraire»

Le Parquet de la République près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier relevant de la Cour d'Alger a affirmé lundi que Khalida Toumi ne se trouvait pas en «situation de détention arbitraire» et que l'instruction dans cette affaire suivait son cours dans «le strict respect de la loi et des procédures». «Suite aux informations relayées par certains journaux sur l'affaire de Mme Khalida Toumi, et en vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier, soucieux d'éclaircir l'opinion publique, dément les informations publiées selon lesquelles le dossier de l'affaire aurait fait l'objet de violations des procédures et que la concernée serait en situation de détention arbitraire», a indiqué la même source. Le Parquet de la République a rappelé que «Mme Khalida Toumi a été placée en détention provisoire le 4 novembre 2019 par le juge d'instruction saisi de l'affaire, et ce sur la base des charges retenues contre elle». «La détention provisoire a été reconduite à deux reprises, la première, par le même juge d'instruction en date du 27/02/2020, et la deuxième par la chambre d'accusation le 08/06/2020 en application de l'article 125 bis du Code de procédure pénale qui autorise la prolongation de la détention provisoire en matière délictuelle en cas d'existence d'expertises judiciaires en cours d'élaboration, de collecte de preuves ou encore de recueil de témoignages en dehors du territoire national», ajoute le Parquet. «L'enquête dans cette affaire suit son cours devant le juge d'instruction près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier dans le strict respect de la loi et des procédures», conclut le communiqué.

Agence

Remboursement des frais de transport

Pas moins de 8.000 dossiers ont été traités

Le ministre du Commerce Kamel Rezig, a déclaré avant-hier à Médéa que les dossiers de remboursement de frais de transport de marchandises exportées, entre la période de 2016 à 2019, en instance de paiement, ont été apurés, dans leur totalité, avant le mois de juin dernier. «Pas moins de huit mille dossiers de remboursement des frais de transport, en instance d'étude et de prise en charge au niveau du ministère du Commerce, entre la période 2016 et 2019, ont été pris en charge», a précisé le ministre. A cet égard, il a ajouté que le ministère du Commerce est en train, actuellement, de traiter les demandes de remboursement de frais de transport de marchandises, destinées à l'exportation, de l'année 2020, de sorte, à assurer la stabilité financière des opérateurs économiques impliqués dans le commerce extérieur. M. Rezig a souligné en outre, que le règlement de ce dossier, laissé à la traîne pendant plus de trois ans, rentre dans le cadre de la nouvelle politique de son département ministériel tendant

à stimuler les activités d'exportation vers les marchés étrangers. Il a révélé, par ailleurs la mise en place de mesures incitatives, appelées à contribuer au développement du commerce extérieur. Il s'agit de la création d'un registre de commerce pour les entreprises d'exportation, qui donne la possibilité aux opérateurs économiques d'exporter un éventail de produits et de marchandises, alors que l'ancien registre de commerce spécialisé dans l'exportation limitait l'exportation à un seul produit. En outre, le ministre du Commerce a mis l'accent sur la nécessité de réformer le système de remboursement de frais de transport, afin de lever tous les obstacles et contraintes rencontrés par les exportateurs, précisant ainsi qu'un projet élaboré conjointement avec le ministère des Finances, à l'étude actuellement, devrait voir le jour prochainement. Le projet concernera, en particulier, le plafonnement et le taux de remboursement des frais de transport, dont le volume sera

revu de manière à inciter les opérateurs économiques à exporter plus et diversifier, autant les marchés que les produits, sans mettre en difficulté leurs trésoreries, a-t-il signalé. Le but de ces mesures incitatives, a-t-il souligné, est de «se préparer à la bataille de l'exportation, avec en ligne de mire la conquête du marché africain qui représente plus d'un milliard d'habitants, pour un volume d'échange qui dépasse les 53 milliards de Dollars US». Pour rappel, cet objectif a été au centre, de la rencontre qui a réuni le ministre du Commerce avec les opérateurs économiques de la wilaya de Médéa, où il a mis en exergue les efforts consentis par le Gouvernement en vue de développer le commerce extérieur, les incitant à produire mieux et plus, de s'inscrire dans cette nouvelle dynamique, seule à même de garantir la pérennité de leurs entreprises, assurer des ressources financières supplémentaires et l'opportunité d'étendre leurs activités.

Manel Z.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Tindouf

La nouvelle centrale solaire de 11 Mégawatts sera réceptionnée avant la fin de l'année

La nouvelle centrale solaire de 11 Mégawatts projetée à Tindouf sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, a indiqué à la Radio nationale, la direction locale de l'Énergie. Cette installation énergétique figure parmi neuf ouvrages du genre dont ont bénéficié les wilayas du Sud du pays, en vertu d'une convention entre l'entreprise SKTM (filiale de Sonelgaz) et cinq entreprises nationales de réalisation, a précisé le chef de service de l'électricité et du gaz, Mabrouk Chehami. Implantée au chef-lieu de wilaya, la nouvelle centrale vient renforcer les capacités de production de l'électricité et réduire la facture de consommation de mazout utilisé dans la production électrique, sachant que la wilaya consomme plus de 6.000 litres/jour de mazout dans ce cadre, a-t-il ajouté. Ce qui dénote l'orientation des pouvoirs publics vers le recours aux énergies alternatives dans la production d'électricité, a souligné le responsable en rappelant que la wilaya a déjà bénéficié d'une centrale solaire de 9 Mégawatts, actuellement en exploitation. Cette dernière, localisée à Merkala (10 km de Tindouf), assure un apport de 15% de la production d'électricité utilisée dans la wilaya et a permis de porter à 75 Mégawatts la capacité de production d'électricité, en plus d'induire une réduction de la consommation de mazout de la centrale principale fonctionnant au Diesel, a fait savoir M. Chehami. Le pic de consommation d'électricité durant la période estivale dans la wilaya de Tindouf a dépassé les 75 Mégawatts, en hausse de 4,4% par rapport à l'été de l'année dernière (70 Mégawatts). Une situation qui a conduit à réfléchir à l'accroissement de la production d'électricité, notamment pour la couverture des besoins grandissants en période estivale et l'accompagnement de l'importante croissance urbaine dans cette wilaya frontalière, selon la même source. Pour rappel, le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Pr. Chems Eddine Chitour avait déclaré, précédemment, que deux nouveaux programmes de production d'électricité à base d'énergie solaire, de 500 Mégawatts chacun, seront prochainement lancés et proposés au partenariat. «Dans l'immédiat nous avons 150 Mégawatts qui sont dans le pipe et pour lesquels des appels d'offres ont été soit lancés soit en voie de l'être. Ensuite nous allons proposer deux programmes de 500 Mégawatts chacun, ce qui va nous permettre de choisir nos partenaires», avait expliqué le ministre sur les ondes de la Radio nationale.

Djamila Sai

Visite d'inspection et de travail du ministre des travaux publics à Mascara

«Les zones désenclavées dans la vision du gouvernement»

C'est dans cette vision qu'un solide programme a été concocté par la wilaya et qui présente la particularité d'orbiter autour des projets implantés dans les zones d'ombre. A cet effet, la première escale de sa visite a été la commune d'El Benian qui relève de la daïra de Aouf où le ministre a procédé à l'inauguration du Chemin reliant le CW 58 au CV 02 en passant par le douar de Bouala sur 4 km. Ce projet a été confié à l'entreprise SARL Belhachemi GTP pour un montant estimé à 33 59 4057.00 DA et financé par le FGCCCL et ayant un impact l'amélioration du niveau de service et le désenclavement des douars.

Dans la même commune, la délégation ministérielle s'est produite au douar El Bkhakhra afin d'inaugurer le projet d'ouverture et d'aménagement de la piste reliant le CV 01 vers El Bkhakhra, une opération réalisée par l'entreprise SARL Hadj Miloud pour un montant de 52 809 274,98 DA et sponsorisé dans le cadre du FGCCCL en vue de désenclaver les zones d'ombres.

A Aouf, le ministre a procédé à l'inauguration du projet d'entretien de chemin vicinal 07 reliant la localité de sidi Ziane au douar sidi Mbarek sur 8,400 km et dont les travaux ont été confiés à l'entreprise Belhachemi Habib pour un montant de 43. 625. 400 DA et ce avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations rurales ainsi que le désenclavement, un marché financé par le FGCCCL.

A Nesmoth précisément, le ministre et la délégation qui l'accom-

Le ministre des Travaux publics, M. Farouk Chiali a effectué ce lundi une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Mascara qui lui a légitime de prendre une idée de l'état des routes et autres infrastructures relevant de son département qui sombrent dans des retards inqualifiables, et ce, pour plusieurs raisons. Notamment financières..

pagnait a visité le projet du CW N°97 permettant de rallier le chef lieu au douar sidi Ali Boukaroucha avant de rejoindre la daïra de Hachem. Dans cette région le ministre a nommé de deux chemins de wilaya. Le premier CW 66 reliant Hachem à Zelamta à partir du PK 14+000 jusqu'au PK 24+000 sur une distance de 10 KM et dont les travaux ont été exécutés par l'entreprise dénommée Irrigout pour un montant de 92 123 850 DA dans le cadre du FGCCCL et ce dans le but de renforcer la sécurité routière. Le second est le projet d'entretien du chemin reliant CW66 au douar Remaïkia sur 8 km, un marché confié à la SARL Agremas nouvellement installée dans la région. Cette opération rentre dans le cadre du fonds FGCCCL et vise à renforcer la sécurité routière et le désenclavement des douars et les zones d'ombres.

A Tighennif, et, dans le même contexte, Monsieur Chiali a inauguré le projet d'entretien du chemin rural 01 bis reliant le CW 12 au douar Sidi safi sur une distance

de 5,5 km. En outre, dans la commune de Maousa représentant du gouvernement a procédé à l'inauguration du projet d'entretien du chemin Vicinal 15 bis reliant le CV 15 au CW 43 A en passant au douar Ouled Ouis et M'hafid sur une distance de 6,20 km un projet confié à l'entreprise Eurl Centre Djettou des routes domiciliée à Blida pour un montant de 51.616.250 DA et ce dans le cadre du fonds du FGCCCL.

Dans la commune de Mamounia le ministre s'est enquit de l'état d'avancement des travaux du projet d'entretien de la RN 17 entre le PK 36+000 au PK 65+000 sur une distance de 29 km tout comme il a inauguré dans la même commune la piste reliant le CV 04 au douar Tiaïba passant par El Zaouïa El Boutchichia sur 3 km, projet confié à l'entreprise SARL Agremas pour un montant de 27.667.732 .25 DA qui relève du FGCCCL et ayant pour objectif l'amélioration du niveau de service et le désenclavement des zones d'ombres avant de prendre connaissance d'un exposé sur la situation du secteur de travaux publics au niveau de la wilaya.

Dans l'après-midi la délégation ministérielle s'est dirigée vers la commune d'El Keurt relevant de la daïra de Tizi pour l'inauguration et l'ouverture de la piste aménagée qui reliant la commune de Hacine-douar Mezaoura sur une distance de 4 km et dont les travaux ont été réalisés par l'entreprise Agremas.

Puis le ministre s'est rendu au douar de Hamama pour procéder à l'inauguration et l'ouverture de la

piste reliant la RN 17A à la RN 07 qui transite par ce bourg sur une distance de 5,100 km, un projet confié à l'entreprise Hadj miloud Construction pour un montant financé par le FGCCCL et estimé à 32.0776.246.51 DA. La concrétisation de toutes ont un dénominateur, celui relatif à l'amélioration du niveau de service et d'assurer la sécurité, le confort des usagers de la route et le désenclavement des zones d'ombres. Si l'hôte de la cité de l'Émir a affiché sa satisfaction concernant l'exécution de telles nouvelles opérations, ce n'est pas le cas pour le marché ayant trait à la pénétrante autoroutière Est-Ouest. Et, c'est dans ce contexte défavorable que la dernière halte a été effectuée dans la commune de Sig où le ministre a inspecté l'état d'avancement du projet de la pénétrante autoroutière Est/Ouest, une opération scindée en deux tranches, la première sur une distance de 25 km entre Hacine et Tizi et la deuxième sur une distance de 18 km entre Hacine et Sig. La particularité de cet important projet résulte de l'arrêt depuis la fin du mois d'Octobre de l'année dernière des travaux du second tronçon.

Sur place, le ministre a exhorté les responsables des entreprises en charge du projet de reprendre les travaux avec le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels pour la livraison du projet dans les meilleurs délais possibles tout en les assurant de prendre en charge le contentieux financier à l'origine de ce retard.

Manseur Si Mohamed

RÉSEAU NATIONAL

ONPLC

Création d'un réseau national pour l'intégrité

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour a annoncé, avant hier à Alger, un projet de création du réseau national pour l'intégrité chargé de la sensibilisation aux risques de la corruption dans la société et le signalement de toute infraction ou dépassement. Le réseau national pour l'intégrité, explique-il, est un forum sous forme d'organigramme placé sous la tutelle de l'ONPLC. Il est composé d'associations activant dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption, de la bonne gouvernance et des questions y afférentes. Selon lui, ces associations seront structurées et encadrées à travers une plate-forme numérique placée auprès de l'ONPLC et dont l'adhésion sera effectuée conformément à un cahier de charge étudié. Lors de l'ouverture d'un séminaire national sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption au Centre international des conférences (CIC), M. Kour a souligné que les associations en question ont deux missions essentielles. Il s'agit de la promotion et le soutien du programme de sensibilisation contre les risques de la corruption et le signalement des violations et des dépassements ayant trait à la corruption quelle que soit leur forme et ce à travers un plan de signalement. Il a ajouté à cet égard que «les signalements seront traités par l'ONPLC dans le cadre d'une application spécifique aux dénonciateurs devant garantir la protection et la confidentialité, chapeautéée par une cellule permanente chargée de l'écoute, le traitement et l'orientation». Par ailleurs, le même responsable a annoncé, à l'occasion, le lancement de la première session de formation au profit des formateurs qui devra bénéficier aux associations et ce dans le cadre d'un programme national de sensibilisation contre les risques de la corruption au niveau de l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP), supervisé par l'ONPLC. Il a ajouté à ce propos qu'un premier groupe a bénéficié hier, d'une série de sessions de formation notamment la formation de base, spécialisée et des formateurs, outre dans le domaine du signalement de la corruption et les modalités de traitement et de coordination avec les différentes institutions chargées de la prévention et de la lutte contre la corruption. Il a précisé au dernier lieu, que le projet de révision constitutionnelle, plus précisément dans son préambule, «exprime clairement l'attachement de l'Algérie à la prévention et à la répression de la corruption conformément aux traités qu'elle a ratifiés », comme «il a renforcé dans son Titre IV la place de l'ONPLC qui aura l'appellation de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption placée parmi les instances de contrôle après avoir été parmi celles consultatives».

Manel Z.

Infrastructures saturées, équipements obsolètes et projets gelés

Les professionnels de la santé interpellent les autorités

Coincés dans le pays depuis le début de la pandémie de la Covid-19, certains VIP, qui avaient l'habitude de se rendre à l'étranger, même pour des check-up, ont dû se rendre compte des dures réalités du système sanitaire national. Ils ont constaté, malgré eux, qu'il y a un virus pire que celui du Covid-19. Il est matérialisé par des infrastructures saturées et des équipements obsolètes.

Cela n'apparaissait pas du temps de l'ancien système où les VIP et leurs proches se présentaient aux frontières pour s'envoler à l'étranger et bénéficier d'une prise en charge optimale. Cela se faisait aux frais de l'Etat pour le moindre petit bobo. Parfois avec le concours des maigres ressources publiques qu'ils arrivaient à détourner.

Ceux qui ne sont pas financièrement nantis préfèrent être hospitalisés localement chez le privé, plutôt que de se rendre dans un hôpital public perçu à tort ou à raison, comme un mouiroir. Pourtant, il est reconnu que l'incompétence du personnel médical et paramédical ne figure pas sur la liste des griefs à retenir contre les Algériens : «Nous avons de très bons praticiens, radiologues et paramédicaux dans notre pays. Il suffit de voir les concours de résidanat pour s'en convaincre. C'est surtout un problème de gestion qui se posait ces 20 dernières années. A l'exception de celle de 2020 avec les urgences qu'imposaient les prises en charge de la Covid-19.

Praticiens, techniciens et agents de la santé s'étonnent que cette situation n'ait pas donné lieu à des décisions de réalisation en toute priorité de nouveau Centres hospitalo-universitaires.

Ceux actuellement en fonction dans les principales

villes du pays sont saturés depuis des années. Certains comme le CHU de Annaba datent de la période coloniale», a affirmé un jeune résident D'autres de ses camarades ont estimé que l'Etat a mal réparti ses moyens.

Il y a ceux qui ont abordé la question portant sur la réalisation d'hôpitaux avec l'appui financier des Chinois et des Koweïtiens à Constantine et Ouargla. Des projets portant construction de quatre CHU qui auraient dû être matérialisés à Alger, Tlemcen, Constantine et Tizi-Ouzou dès 2014.

Ils ne l'ont pas été. Et pourtant, c'était la période où le baril de pétrole avait atteint les 140 dollars. Sept années après, ces projets ont été transformés en mouiroir.

Nommé en 2014, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière jouissant d'une autonomie financière et décisionnelle, Abdelmalek Boudiaf avait une totale liberté de mouvement. Ce qu'avait confirmé la mission qui lui a été confiée portant sur la matérialisation de dix Centres hospitaliers-universitaires (CHU) dont les quatre à réaliser en cinq années représentaient un aperçu.

Tout avait été fait pour que ce lancement intervienne en même temps que le retour au pays du président de la République déchu. Il était de retour après un séjour pour des soins à Val-de-Grace.

Tous ces faits et bien d'autres devraient faire l'objet d'une «inspection» ordonnée par l'actuel ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Elle englobera toutes les wilayas du pays pour aboutir à un rapport diagnostic sur la situation des hôpitaux et autres structures sani-

taires opérationnelles en Algérie. Sont concernés par cette enquête, les infrastructures existantes aussi bien en termes d'équipements que moyens humains. Une fois l'opération bouclée, les travaux de restauration et de «mise à niveau» seront aussitôt enclenchés. Il ressort aussi que les projets de construction des dix nouveaux CHU sont maintenus. Ils seront construits selon les normes internationales sous forme de monobloc, et non pas «multi-pavillonnaires» comme cela a été le cas de tous les hôpitaux existants. Selon les spécialistes, ce type d'architecture permettrait de faire «l'économie du temps et de l'argent», puisque tous les services seront placés dans un même espace comme cela se fait ailleurs. Il ressort de nos différents et nombreux contacts avec les hospitalo-universitaires que trois wilayas Tizi-Ouzou, Tlemcen et Alger disposeront d'un CHU de nouvelle génération. Les sept autres le seront dès leur affectation dans des sites où il sera tenu compte de l'équilibre régional et de la densité des populations. Dans le même ordre d'idées, il est question de réalisation d'un CHU type Val-de-Grâce.

Ce Val-de-Grâce «algérien», serait localisé à Bouchaoui, près de Chéraga d'après la même source. Pour s'y préparer, l'université de Béjaïa a été chargée officiellement de former le personnel paramédical.

Ce dernier sera réparti sur les différents CHU en chantiers. Ces infirmiers et autres techniciens de la santé seront formés suivant le système LMD après obtention du BAC. Les professeurs ayant dépassé les 15 années d'expérience seront eux aussi affectés à la gestion des grands hôpitaux.

A. Djabali

Libye/Tamenhant

Les troupes françaises débarquent au Sud de la Libye

Un premier arrivage de troupes militaires françaises a été signalé, selon des sources dignes de foi, ces dernières 24 heures, à la base aérienne de Tamenhant dans le Sud de la Libye.

C'est dans le sud de la Libye, à Tamenhant, une base aérienne à 30 km de Sebha que des militaires français ont débarqué, assurent des sources dignes de foi, déployés dans cette même base, où ont également été transférés un groupe d'hommes armés du groupe russe Wagner.

Les forces armées russes ont été transférées de la base aérienne d'al-Jafra vers les deux bases aériennes de Barak al-Chatî (300 km au sud de Tripoli) et de Tamenhant dans le sud de la Libye, a rapporté le site al-Khalij al-Jadid. « Ces hommes armés étaient équipés d'armes lourdes et des hélicoptères assuraient leur sécurité », indique le rapport.

Ces agissements interviennent alors que le Maroc a accueilli des séances de dialogue entre deux délégations du Conseil suprême d'État et du Parlement de Tobrouk.

En Libye, la Turquie, suivie des pays tels que le Qatar et l'Italie, soutient le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, face aux forces du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est soutenu notamment par l'Arabie saoudite, la Russie, l'Égypte et les Émirats arabes unis. La France, bien qu'elle s'en défende publiquement,



■ La Turquie accuse la France de soutenir militairement les troupes du maréchal Khalifa Haftar.

(Photo : D.R.)

est également accusée de soutenir Haftar, qui a récemment subi de lourdes défaites sur le terrain. Depuis 2011, la Libye est confrontée à une division politique et est dominé par deux gouvernements parallèles dont le Gouvernement d'union nationale (GNA), à Tripoli dans l'ouest de la Libye présidé par Fayez al-Sarraj

soutenu par la Turquie et à Tobrouk dans l'est dirigé par le maréchal Khalifa Haftar, chef l'autoproclamé de l'Armée nationale libyenne (ANL), soutenue par la Russie. Malgré la formation du Gouvernement d'union nationale (GNA) en 2015 sous la supervision des Nations unies, les forces du général Khalifa Haf-

tar, soutenu par le Parlement de Tobrouk, ne reconnaissent pas ce gouvernement, et depuis le 4 avril 2019, ont lancé une opération pour occuper la ville de Tripoli, mais qui a échoué en raison du soutien de la Turquie à al-Serraj.

Okî Faouzi

Reprise du conflit armé Azerbaïdjan-Arménie

La Turquie jette de l'huile sur le feu au Haut-Karabakh

Au cours des dernières années, la politique étrangère agressive de la Turquie a touché tous les États qui demeurent dans la zone d'intérêt d'Ankara. La reprise du conflit dans la région du Karabakh a été considérée par le président turc Recep Erdogan comme un nouvel objectif pour ses ambitions impérialistes. Et c'est pourquoi l'État d'Arménie a été attaqué par la Turquie. Le 27 septembre, l'Azerbaïdjan, soutenu par la Turquie, a lancé une opération militaire pour reprendre le contrôle des territoires contestés du Haut-Karabakh. Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a confirmé sur son compte Twitter la volonté d'Ankara de soutenir Bakou et de se battre pour ses intérêts, protégeant ainsi le principe « deux pays, une nation ». Il a également appelé l'Arménie à retirer immédiatement ses troupes des terri-

toires « occupés » du Karabakh. Dans le même temps, les médias et les réseaux sociaux ont commencé à diffuser des informations sur le déploiement d'équipements militaires turcs et de mercenaires de Syrie et de Libye en Azerbaïdjan. Même avant le déclenchement des affrontements entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, le 19 septembre, des sources syriennes locales ont informé que la Turquie avait commencé à recruter des volontaires à Afrin, dans le nord de la Syrie, pour leur envoi dans la zone de conflit. Des mercenaires auraient été emmenés dans un camp d'entraînement dans la ville turque de Gaziantep, d'où ils ont été transportés vers la capitale azérie sous l'apparence de soldats turcs. Selon Flightradar24, des avions turcs ont décollé de l'aéroport de Mitiga à Tripoli en Libye et ont atterri à Bakou. Les experts militaires supposent

qu'un groupe de mercenaires a été envoyé par la Turquie en Azerbaïdjan pour participer aux combats contre les forces armées arméniennes. Les activités ultérieures des mercenaires syriens peuvent être suivies via les médias sociaux régionaux. Les rapports indiquent que plus d'une douzaine de combattants, principalement des factions syriennes pro-turques Ahrar al-Sharqiyah et la division de Hamza, ont été tués lors d'affrontements au Karabakh. Selon le journal britannique Guardian, les mercenaires syriens n'étaient pas destinés à participer au conflit en tant que force de combat, mais étaient « inscrits pour travailler comme gardes-frontières en Azerbaïdjan ». Malgré les excuses des autorités turques et les déclarations du président azerbaïdjanais İlham Aliyev sur la non-ingérence de la partie turque dans le conflit du Kara-

bakh, de nombreux éléments prouvent l'ingérence directe d'Ankara. Le dernier exemple de l'agression turque a été l'abat-tage d'un avion Sukhoi SU-25 appartenant à l'armée de l'air arménienne par un avion de combat turc F-16. En outre, Ankara a intensifié son soutien à Bakou avec des véhicules aériens sans pilote sophistiqués « Bayraktar ». Les véritables objectifs d'Erdogan dans le conflit du Karabakh restent flous, d'autant plus que l'intervention turque pourrait déclencher une nouvelle escalade et conduire la Russie à un engagement militaire. Probablement si les parties opposées ne prennent pas de mesures pratiques vers une solution pacifique et n'empêchent pas l'ingérence étrangère, le monde peut être témoin d'un nouveau conflit de longue durée et de plus de victimes civiles.

Mohamed El Ouahed

contribution

Plan de relance économique 2000/2025

Un diagnostic serein de la situation géostratégique et socio-économique



Professeur des universités, expert international, D' Abderrahmane Mebtoul

Le principe de la finance islamique est que les investissements doivent être adossés à des actifs réels, le banquier ne devant pas être seulement prêteur mais co-investisseur du projet financé, ses revenus correspondant à une quote-part des résultats issus du projet financé, permettent d'atténuer le risque selon le principe du partage des pertes et profit. Sa réussite implique des conditions : une visibilité, la maîtrise de l'inflation, la stabilité de la cotation du dinar par rapport aux devises euro et dollar notamment et surtout de la confiance Etat-citoyens (voir notre interview mensuel financier Le Capital.fr-Tv France 24 avec l'AFP du 13 août 2020).

1.6- Cinquièmement sur le niveau des réserves de change. Selon le Fonds monétaire international (FMI), rapporté le 26 septembre par le site spécialisé, Oil Price, l'Algérie a besoin d'un prix du baril de pétrole estimé à 157,2 dollars pour équilibrer son budget. La précédente projection du FMI pour 2020 prévoyait un prix d'équilibre à 92,3 dollars et cela suite à la crise Covid-19, pour 2021, un prix d'équilibre à 109,3 dollars, rappelant que selon les prévisions du FMI pour les années précédentes, le prix d'équilibre du baril pour l'Algérie était estimé de 104,6 dollars en 2019, à 101,4 dollars en 2018 et à 91,4 en 2017. Cela a un impact sur l'évolution des réserves de change qui ont évolué ainsi : - 1999 : 4,4 milliards de dollars, - 2005 : 56,2 milliards de dollars, - 2008 : 143,1 milliards de dollars, - 2009 : 147,2 milliards de dollars, - 2010 : 162,2 milliards de dollars, - 2011 : 175,6 milliards de dollars, - 2012 : 190,6 milliards de dollars, - 2013 : 194,0 milliards de dollars, - 2017 : 97,33 milliards de dollars, - 2018 : 79,88 milliards de dollars, - 2019 (avril) : 72,60 milliards de dollars fin 2019 : 62 milliards de dollars, - fin 2020, avant l'épidémie du coronavirus, les prévisions de la Loi de finances complémentaire sont de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévu dans la loi initiale.

Le FMI pour prévoit 33,8 milliards de dollars fin 2020, le trésor français 36 milliards et fin 2021, début 2022, entre 12/13 milliards de dollars. Alors que dans la Loi de finances préliminaire, le niveau des réserves de change devrait reculer fin 2020 pour atteindre 44,2 milliards de dollars contre une prévision initiale de 51,6 milliards de dollars. Mais tout dépendra à la fois des importations ne pouvant pas tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif, produire plus au niveau interne fonction

A un mauvais diagnostic résulte forcément de mauvaises solutions. Aussi, s'impose un bilan serein de la situation actuelle et des solutions adéquates pour faire face à la crise qui secoue pas seulement l'Algérie mais le monde. (Voir notre interview à la télévision américaine Al Hurra 11-8-2020).

de la balance devises pour éviter l'expérience malheureuse des usines de montage de voitures et bon nombre d'autres projets «fictifs», lutter contre les surfacturations et une meilleure gestion interne, sous réserve de ces conditions, les réserves de change pourraient être clôturées fin 2021 début 2022 entre 21/22 milliards de dollars. A court terme, si le cours moyen 2020 est d'environ 40 dollars en termes réel et le cours du gaz naturel supérieur à 5 dollars le MBTU qui a chuté de plus de 75% entre 2008/2020 (moins de 2 dollars le MBTU en juillet 2020), procurant selon le bilan de Sonatrach de 2019, environ 33% de ses recettes brutes, devant soustraire les coûts et la part des associés, et le manque à gagner de la réduction de la production décidée par l'Opep pour l'Algérie d'environ 3 milliards de dollars en moyenne annuelle, au cours moyen de 40 dollars, les recettes fin 2020 devraient clôturer entre 21/22 milliards de dollars.

1.7.- Sixièmement l'impact sur le taux d'inflation qui influe sur le pouvoir d'achat compressé en Algérie par les transferts sociaux généralisés et non ciblés qui dépasse les 9% du PIB, dont l'indice se calcule par rapport à la période précédente. Ainsi un taux d'inflation faible en T1 par rapport à un taux d'inflation élevé par rapport à To donne cumulé un taux d'inflation élevé et se pose la question de l'évolution du salaire réel par rapport à ce taux cumulé. Le taux officiel été selon le site international financier Index Mundi de 1999 à fin 2019 de 89,5% évoluant ainsi : 1999, 4,2%- 2000, 2,0%- 2001, 3,0%- 2002, 3,0%-2003, 3,5% - 2004 -3,1%-2005, 1,9%- 2006, 3,0%- 2007, 3,5%- 2008, 4,5% - 2009, 5,7%-2010, 5,0% - 2011, 4,5%-2012, 8,9% (après les augmentations de salaires) - 2013, 3,9%-2014, 2,9% - 2015, 4,2%-2016, 5,9%-2017, 5,6%-2018, 5,6%-2019, 5,6%. Pour l'Algérie, s'impose une révision de l'indice pour tenir compte de l'évolution des besoins nouveaux, où l'immatériel tend à prendre une proportion croissante et devant impérativement analyser les liens entre croissance, répartition du revenu national et modèle de consommation par couches sociales, un indice global ayant peu de signification.

1.8-Septièmement, l'impact sur la cotation du dinar où la valeur d'une monnaie dépend avant tout du niveau de la production et de la productivité interne et la capacité d'un pays à pénétrer le marché international et où l'évolution du cours officiel du dinar est fortement corrélé aux réserves de change via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70%. Pour la période 1970 à 1999 nous avons la cotation suivante avec une cotation administrative jusqu'à fin 1992 : - 1970, : 4,94 dinars un dollar, -1990 : 12,02 dinars un dollar, -1991 18,05 dinars un dollar, -1994 : 36,32 dinars un dollar, -1995 : 47,68 dinars un dollar -1999: 66,64 dinars un dollar.

Pour la période de 2001 à fin juillet 2020, nous avons la cotation suivante : -2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro : - 2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro : - 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : - 2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : - 2016 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2017 : 110,96 dinars un dollar et

125,31 dinars un euro : - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : - 2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro : - 17 août 2020 : 128,25 dinars un dollar et 151,99 dinars un euro (cours Forex). Tout dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation (équipements, matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. Pour suppléer au déficit budgétaire, le recours à la planche à billets après l'épuisement du Fonds de stabilisation du pétrole (FRR) pour financer le déficit budgétaire, la Banque centrale a recouru à ce mécanisme de mi-novembre 2017 à avril 2019, ayant mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32% du PIB de 2018. Ce financement, outre l'effet inflationniste, comme au Venezuela, favorise contrairement à certains discours, la baisse des réserves de change puisque en mettant à la disposition de certaines entreprises des dinars, (70% des matières premières et des équipements des entreprises publiques et privées étant importées, le taux d'intégration ne dépassant pas 15/20%), ces dernières se porteront importatrices en devises en biens et services. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle, la cotation actuelle sur ce marché n'étant pas significative du fait de l'épidémie du coronavirus qui limite la demande, étant difficile de combler l'écart avec le marché parallèle, l'allocation de devises tant pour les opérateurs privés que pour les ménages étant dérisoire.

2-Actions en faveur des réformes

2.1- Le plus grand obstacle au développement c'est la bureaucratie centrale et locale néfaste qui enfante la corruption. La majorité des rapports internationaux, donnent des résultats mitigés, sur le climat des affaires en Algérie où le pouvoir bureaucratique décourage les véritables investisseurs, le cadre macro-économique étant stabilisé artificiellement par la rente des hydrocarbures (note interview le Monde.fr /AFP 10/8/2020). Comme le montrent certaines enquêtes de l'ONS, l'économie algérienne est une économie rentière exportant 98% d'hydrocarbures à l'état brut ou semi brut avec les dérivées et important 75/85% des besoins des entreprises, dont le taux d'intégration, privé et public ne dépasse pas 25/15%. Environ 83% du tissu économique étant représenté par le commerce et les services de très faibles dimensions, le taux de croissance officiel hors hydrocarbures étant artificiel, 80% du PIB via la dépense publique l'étant grâce

aux hydrocarbures. Selon les données officielles, plus de 90% des entreprises privées algériennes sont de types familiaux sans aucun management stratégique, et que 85% d'entreprises publiques et privées ne maîtrisent pas les nouvelles technologies et la majorité des segments privés et publics vivent grâce aux marchés publics octroyés par l'Etat. Par ailleurs, l'économie est dominée par la sphère informelle notamment marchande elle même liée à la logique rentière, ce qui explique le peu de transactions au niveau de la Bourse d'Alger. Car pour avoir une cotation significative, l'ensemble des titres de capital de la bourse d'Alger doit représenter une part significative du produit intérieur brut, les volumes de transactions observés étant actuellement insuffisants. Les opérateurs privés susceptibles de se lancer dans cette activité, ne pourront le faire que lorsque le nombre de sociétés et le volume traité seront suffisants pour seulement couvrir leurs frais. Sur le plan technique, en l'état actuel de leurs comptes, très peu d'entreprises connaissent exactement l'évaluation de leurs actifs selon les normes du marché. Il se trouve que les comptes des entreprises publiques algériennes de la plus importante à la plus simple sont dans un état qui ne passerait pas la diligence des audits les plus élémentaires. Même une grande société comme Sonatrach ou de grandes banques publiques ne sont pas cotées en bourse, ne pouvant donc pas évaluer leur efficacité, contrairement aux grandes sociétés internationales. Pour cela, Sonatrach par exemple, a besoin d'un nouveau management stratégique à l'instar de la majorité des entreprises algériennes, avec des comptes clairs afin de déterminer les coûts par section. L'opacité de la gestion de la majorité des entreprises qui se limitent à livrer des comptes globaux consolidés voile l'essentiel. Pour Sonatrach, il s'agit de distinguer si le surplus engrangé est du essentiellement à des facteurs exogènes, donc à l'évolution du prix au niveau international ou à une bonne gestion interne. Mais tout projet étant forcément porté par des forces politiques, économiques et sociales, il y a urgence, d'un nouveau paysage politique crédible, les partis et les associations dites sociétés civiles traditionnels n'ayant aucun impact de mobilisation, surtout avec les scandales financiers de leurs responsables, tout soutien de ces partis avec leurs organisations satellitaires, jouant comme facteur de démobilité. D'où l'importance de restructurer tant le système partisan, que la société civile loin de toute action autoritaire. Lorsqu'un pouvoir émet des lois qui ne correspondent pas à l'Etat de la société, celle-ci émet ses propres lois qui lui permettent de fonctionner accentuant le divorce Etat-citoyens par la dominance de l'informel, à tous les niveaux : politique, économique, social et culturel. Tout pouvoir a besoin d'une opposition forte, organisée avec des propositions productives pour se corriger, devant l'associer dans les grandes décisions qui engagent l'avenir du pays avec pour objectif une démocratie participative qui ne saurait se limiter à une réorganisation technique de l'autorité et des pouvoirs.

(A suivre)
A. M.

Mots fléchés

| | | | | | | | | |
|--|------------------------------|---|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Soda Assez! | | Asséchée Poussette | | Qui continue d'Alger | | Du bois mesuré Dégradation | | Assistante du patron |
| | | | | Cages au football | | | | |
| Cajolée Femme de Rajah | | | | | | | | |
| | | | | Homme d'Ankara En bonne santé | | | | |
| Changea de peau | Espérer Client du tram | | | | | | | |
| | | | Bête tétue Ceinture pour nager | | | | Il permet de supposer | |
| Endurée Interjection enfantine | | | | | | Saint abrégé Donner à acheter | | |
| | | Informateur anonyme Maison de la paix | | | Par Donc bien appris | | | |
| Fruit du vanillier Crée un embarras | | | | | | | Deux à Pom- péi | |
| | | | | Mettre ensemble | | | | |
| Course vers l'or | | | | | Cité de la clairette | | | |

Mots croisés

| | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| I | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | |
| XII | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Contravention du sportif. II. Installer du mobilier. III. Elle tient dans la gamelle. IV. Berge. Style musical. V. Il étudie des produits. Génisse mythique. VI. Distance abrégée. Richement pourvu. VII. Aura des sentiments. VIII. Mot de jeune en révolte. Nom d'un star. IX. Fruit dh hasard. Orateur au perchoir. X. On s'abandonne à lui les yeux fermés. XI. Vaut le fer. Le cérium. Il a remplacé le microsillon. XII. Il oblige à faire un choix. Un certain confort.

VERTICALEMENT

1. Poudre de piment doux. Qui ne peut choquer. 2. Il peut se traduire par un peu de rouge aux joues. Baisser le prix. 3. Homme de main du milieu. Petite étendue d'eau stagnante. 4. Elle est rendue après l'émission. Grimace involontaire. 5. Poème du Moyen Age. Mélange d'épices indien. Première épouse de Jacob. 6. Prénom russe. Maritime. 7. Résistait à l'assaut. Palmiers à noix. 8. L'érbium pour le chimiste. Frappé dans le dos par un traître.

Mot mystère

- | | | |
|-----------|------------|--------------|
| ACCIDENT | ECHANGEUR | RETRO |
| ADDITIF | ECOLE | SENS |
| ADHERENCE | EMBARDEE | STOP |
| AGENT | ENJOLIVEUR | SUPER |
| ALLUMEUR | ESSENCE | TONNEAU |
| ANTIGEL | ESSIEU | TOTALISATEUR |
| BAHUT | GLACE | TRACTEUR |
| BENZ | GONFLER | TUYAU |
| BORD | IVRESSE | VERT |
| CAISSE | JAUGE | |
| CARTE | JEEP | |
| CHAMBRE | LEVIER | |
| CHARGER | LOCATION | |
| CIRCUIT | LUNETTE | |
| CONDUIRE | RADIALE | |
| CULASSE | RECULER | |
| DANGEREUX | REGLEMENT | |
| DELCO | RENVERSER | |
| DEMARRER | REPRISE | |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | N | R | E | P | R | I | S | E | L | T | B | O | R | D | F |
| O | T | E | E | S | S | E | R | V | I | E | C | O | L | E | I |
| R | P | O | T | S | U | A | Y | U | T | L | G | V | E | R | T |
| T | R | E | G | R | A | H | C | P | E | E | J | I | T | E | I |
| E | L | E | V | I | E | R | A | D | I | A | L | E | T | R | D |
| R | E | E | S | S | I | A | C | H | A | M | B | R | E | N | D |
| E | E | D | E | C | N | E | R | E | H | D | A | C | N | S | A |
| L | N | L | R | E | S | S | A | L | U | C | H | E | U | L | N |
| F | J | C | U | A | E | N | N | O | T | A | U | S | L | O | G |
| N | O | O | U | C | B | A | G | E | N | T | T | U | E | C | E |
| O | L | N | E | C | E | M | U | G | S | C | M | P | C | A | R |
| G | I | D | I | I | N | R | E | G | L | E | M | E | N | T | E |
| L | V | U | S | D | Z | U | E | G | U | A | J | R | E | I | U |
| A | E | I | S | E | R | E | R | R | A | M | E | D | S | O | X |
| C | U | R | E | N | V | E | R | S | E | R | T | I | S | N | O |
| E | R | E | N | T | O | T | A | L | I | S | A | T | E | U | R |

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Il y a deux sortes de temps : y a le temps qui attend et le temps qui

Est-ce le mot :

A : Demande ? B : Change ? C : Espère ?

(Victor Hugo)

Solutions du numéro 424

Mots fléchés

Horizontalement :

M - A - U - P - BA - SASSAS - CASSETTE - RECITE - IR - RASE - COU - MER - RER - M - INOUIES - BLEUIR - P - IN - DORER - RE - SEPALE - ECU - EPEE.

Verticalement :

B - R - M - B - R - MACERE - LIEE - ACARIEN - C - ASSIS - NU - SU - ASTEROIDE - USEE - EUROPE - ST - CRI - RAP - PATOI - EPELE - SERUMS - REE.

Mots croisés

Horizontalement :

FANEUSES - OMETTENT - U - ER - CSA - RESOLU - T - GO - II - AI - ORATEURS - N - SEURAT - NNO - SALI - EU - TEE - C - TITO - URI - T - VISSEE - EPATA - EN.

Verticalement :

FOURGONETTE - AM - EOR - NUI - P - NEES - ASO - TVA - ETROITE - TOIT - UT - LIEUSE - SA - SECU - URAEUS - ENS - ARAL - REE - STATISTICIEN.

Le mot manquant

«On ne donne rien de si bon marché que les compliments.»

(Proverbe A. de Montluc)

Mot mystère

LANGELUS

Programme

TF1

10.25 Demain nous appartient
11.00 Météo
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.45 Météo
13.40 Petits plats en équilibre : sur la route des vacances
15.35 Nos chers voisins
17.10 Petits plats en équilibre été
18.15 Nos chers voisins
20.00 Journal
21.00 France / Ukraine

france 2

16.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
19.15 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.10 Météo
20.45 Un si grand soleil
20.55 Image du jour
21.05 Alex Hugo
22.45 Alex Hugo

M6

13.50 Scènes de ménages
13.50 Piégée à 17 ans
15.50 Incroyables transformations
17.25 Les reines du shopping
18.30 La meilleure boulangerie de France
18.35 La meilleure boulangerie de France
19.45 Le journal
21.05 Le meilleur pâtissier
23.25 Le meilleur pâtissier : gâteaux sur commande

france 3

07.05 Garfield & Cie
07.10 Boule et Bill
07.55 Boule et Bill
08.15 Ça roule en cuisine
08.40 Chroniques d'en haut
09.45 Chroniques d'en haut
10.20 Paname
10.15 Ailleurs en France
10.55 Ensemble c'est mieux !
11.15 Rex
12.50 Image du jour
13.50 Rex

TVMONDE

14.30 Meurtres à Collioure
19.05 Un si grand soleil
19.40 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Journal
21.00 Noir enigma
23.00 Chefs

W9

16.00 NCIS
16.40 Un dîner presque parfait
17.50 Moundir et les apprentis aventuriers
18.50 Les Marseillais vs le reste du monde
19.50 Les Marseillais vs le reste du monde
21.10 Pompéi
23.50 Bones

CANAL+

16.00 Roubaix, une lumière
17.00 L'info du vrai
18.30 L'info du vrai
19.50 L'info du sport
19.51 La Gaule d'Antoine
20.21 Migraine
20.25 Groland le zapoï
20.45 Groland le zapoï
22.40 J'irai où tu iras

cine PREMIER

18.32 En coulisses Ciné+
19.04 Le crime est notre affaire
22.20 22 Miles
23.55 Mon petit doigt m'a dit

15.30 Rex
16.05 Un livre, un jour
16.40 Personne n'y avait pensé !
18.10 Questions pour un champion
18.40 Générations indépendance
18.45 Ma ville, notre idéal
19.00 Vu
19.20 Plus belle la vie
21.00 Météo des plages
21.05 Des racines et des ailes
23.05 Conversation dans le désert avec Pierre Michon

Direct 8

11.00 Touche pas à mon poste !
15.35 Le grand bêtisier des animaux
16.40 Le grand bêtisier des animaux
18.25 TPMP : première partie
21.05 Star Trek : sans limites
23.25 The Punisher

FRANCOIS 4

16.30 Minikeums
18.00 Minikeums
19.00 Minikeums
21.00 Apocalypse
21.40 Apocalypse
22.45 Apocalypse

cine FRISSEON

18.18 Hold-Up !
19.17 En coulisses Ciné+
18.25 Juliet
19.04 Forces spéciales
20.50 Unknown Soldier
22.58 Hannibal Lecter

france 5

14.55 Aliments ultra-transformés, le plein de chimie
15.55 24 heures dans la nature
16.50 Décollage pour l'Espagne

arte

20.50 Les routes de l'esclavage
21.40 Les routes de l'esclavage
22.35 Les routes de l'esclavage
23.30 Les routes de l'esclavage

TMC

17.30 Hercule Poirot
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.05 Gims
23.30 Gims

EUROSPORT

15.20 Blegny - Erezée (197,8 km)
18.00 Quarts de finale
17.00 Daniil Medvedev / David Goffin
19.30 Blegny - Erezée (197,8 km)
21.00 6 Heures de Spa-Francorchamps
23.30 ERC All Access

CHRONIK

par Herbé

«TROLLEMENT» ORIGINAL !

André Ovredal fait partie de ces nombreux réalisateurs étrangers qui tentent leurs chances aux États-Unis afin de percer dans le cinéma. Réalisateur norvégien, il a constaté le succès grandissant de la saga «Cold Prey», ainsi que le cinéma horrifique scandinave qui est en total émanicipation ces derniers temps. Il décide de réaliser un film avec les trolls comme sujet principal, des créatures fantastiques, issues des montagnes et qui sont bel et bien la marque de fabrique des pays scandinaves. Les trolls... des créatures fantastiques souvent dérivées dans de nombreux films. Créatures issues de cauchemars et autres histoires fantastiques, les trolls sont très méconnus du public. Dans ce film, le gouvernement norvégien cache ses créatures aux habitants, monte une organisation secrètement chargée d'endiguer toutes dérivées des trolls, mais chargée également de les surveiller. Des étudiants décident de suivre l'un d'entre eux chargé d'étudier les trolls mais également de les tuer s'ils dépassent leurs réserves. On suit alors cette bande à travers l'objectif de la caméra. Car oui, ce film est tourné en caméra subjective, oui cela est une excellente idée, et non la caméra ne vacille pas dans tous les sens. Tourné de cette manière, on se prend directement au jeu sans ce demander s'il s'agit ou non d'un réel documentaire. On voyage au cœur de la Norvège sauvage. Car si vous voulez voyager, ce film s'occupera sans le moindre problème de vous faire visiter la Norvège sauvage et forestière. On nous offre des plans magnifiques de rochers, d'éboulis, de forêt, de cascades, plaines... Un régal pour les yeux. De ce fait, on se croit vraiment dans un documentaire, faux bien entendu, car le réalisateur mêle voyage et terreur, nature et destruction mais également les trolls et leurs environnements anodins. Et les trolls dans tout ça ? On en voit pas mal, des grands, des petits, des solitaires et des meutes, des vieux et des jeunes... Certains explosent au contact de la lumière tandis que d'autres se transforment en pierre. La façon de nous présenter les trolls, leur anatomie, cycle de vie, de mort, leur gestation et reproduction, leurs différents habitats, leur société... tout cela participe à l'ambiance documentaire de ce film. Enfin, on pourra saluer les efforts faits par le réalisateur pour rendre le tout crédible, notamment par le biais d'effets spéciaux qui, même s'ils sont pratiquement tous filmés dans le noir, restent de très bonne qualité. Un régal je vous dis !

Sélection



Ciné Premier - 23.55
Mon petit doigt m'a dit
Film policier de Pascal Thomas

→ À la mort soudaine d'une vieille tante, riche pensionnaire du Coteau ensoleillé, l'intrépide et très curieuse Prudence Beresford mène l'enquête, entraînant son ex-espion de mari dans l'aventure.

Ciné Premier - 22.20
22 Miles

Film d'action de Peter Berg

→ Un agent de la CIA, qui dirige une section secrète, est chargé de conduire un indicateur à son avion, situé quelques 22 miles plus loin. James Silva, un agent de CIA, dirige la section Overwatch, qui intervient quand la diplomatie ne suffit plus.



Ciné Frisson - 20.50
Unknown Soldier

Film de guerre de Aku Louhimies

→ En juin 1941, la Finlande se retrouve prise en étau entre deux régimes répressifs et choisit de s'allier à l'Allemagne nazie pour lutter contre l'URSS, son éternelle rivale à l'est. Alors que la Seconde Guerre mondiale ravage l'Europe, un affrontement féroce contre l'occupation soviétique se déroule à l'extrême nord du pays.



FAUTE DE SORTIES

CINEWORLD FERME SES SALLES AUX ÉTATS-UNIS ET AU ROYAUME-UNI

Ces fermetures temporaires, décidées par la chaîne de cinémas britannique, vont priver 45 000 salariés de leur travail. Ce sont près de 600 cinémas américains et près de 130 cinémas britanniques qui devront suspendre leur activité dès ce jeudi 8 octobre. Une suspension qui signifie l'arrêt de travail pour quelque 45 000 salariés de Cineworld dans les deux pays. L'opérateur précise que les marchés de cinémas américains restent fermés, notamment à New York. Faute de visibilité sur le développement de la pandémie, les studios préfèrent repousser les sorties prévues. C'est le cas du dernier volet de James Bond. La sortie du très attendu *No Time to Die*, (Mourir peut attendre, en français) vient d'être reportée pour la deuxième fois consécutive, cette fois à avril 2021.

Santé financière fragile

Cette fermeture des salles est un nouveau coup dur pour Cineworld. Sa santé financière était déjà fragilisée par des mois de confinement, puis par de nouvelles restrictions. «Le secteur n'est pas viable», martèle la direction du groupe dans une lettre au Premier ministre britannique Boris Johnson et au ministre de la Culture, Oliver Dowden. Cineworld compte rééquilibrer ses résultats grâce à ses cinémas dans des pays d'Europe de l'Est, où les restrictions contre le coronavirus sont moins dures qu'ailleurs.

RFI

Après un coup de frein à cause de la Covid-19

Initiatives pour animer la scène culturelle

Plusieurs initiatives individuelles ont marqué récemment la scène culturelle en Algérie, après une suspension des activités ayant duré plusieurs mois, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, ce qui a amené les artistes et institutions culturelles à travers les différentes wilayas à recourir au net pour diffuser leurs œuvres et spectacles.

Dans le domaine littéraire, la maison d'édition «Dar El Izza Wa El Karama» a inauguré une nouvelle librairie Nadji Méga bookstore, la septième de sa chaîne de librairies réparties à travers le territoire national, mais la plus importante en terme d'espace et de titres qui y sont exposés (14 000 titres en plusieurs langues), a affirmé Redouane Lemsoui, l'un des gérants de cette maison d'édition. Cette méga librairie dont le premier objectif est de «promouvoir et de valoriser» le livre est destinée aux différentes tranches d'âge et se veut un espace de rencontres pour les intellectuels, écrivains, créateurs entre autres acteurs de ce domaine», a-t-il poursuivi. Hors capitale et dans le but d'encourager la lecture, l'écrivain Abderrazak Boukebba a organisé au sein de son association «Fasila» une série de cafés culturels à Bordj Bou Arréridj, en procédant également à la distribution d'ouvrages littéraires aux cafés de la ville dans le but de promouvoir le livre et la lecture, lit-on sur la page Facebook de l'écrivain. L'association «Abwab el fan» va aussi dans le même sens, en fournissant des livres à l'un des cafés locaux, une initiative «très appréciée par les Tlemcénien», selon Zitouni Houari Boumediene, président de l'association. M. Zitouni a souligné que l'objectif de cette initiative «est de mettre la culture au ser-



vice de la société, en exploitant les espaces ouverts pour la diffusion de la culture de la lecture, à l'ère du numérique». La maison d'édition «Yotoubia publish» avait annoncé sur sa page Facebook l'institution de son prix de créativité et de critique littéraire. Dans le 7^e art, la réalisatrice Drifa Mzenner a lancé récemment sa plateforme numérique «Tahya Cinéma» sur Facebook pour aller à la rencontre des différents talents et compétences algériennes dans le domaine du cinéma et de la télévision. La création de ce site, qui constitue une base de données sur le cinéma et la télévision en Algérie, intervient suite à la participation de la réalisatrice à des ateliers et bourses de formation dans le do-

main de la gestion et l'administration des projets culturels organisés par l'Institut Goethe en Algérie et en Allemagne. Quant à l'art plastique, le plasticien Hamza Bounoua a lancé, récemment, sa galerie privée «Diwaniya» à Alger visant à faire connaître les arts plastiques et les différentes expériences artistiques innovantes tirées des arts arabo-musulmans. A Oran, des artistes et des acteurs culturels ont créé, récemment, une galerie d'art contemporain intitulée «Atelier 31», la première du genre selon l'un de ses créateurs, Adil Tandjaoui. La galerie est un laboratoire artistique visant la promotion de l'innovation dans l'art contemporain dans cette ville et un espace de rencontre et d'échange

d'expériences entre les plasticiens, les artistes de la récupération, les collecteurs d'œuvres artistiques, les concepteurs, les scénographes et autres, a-t-il dit. S'agissant du théâtre, un «café-théâtre» intitulé «la fourmi» devra être inauguré prochainement à Oran dans le cadre d'une initiative individuelle du groupe hôtelier «Liberté» à Oran lequel sera dédié aux humoristes algériens du «Stand-up» et du «One Man Show». Cet espace devra abriter également les projections de films algériens «une fois par mois», outre l'organisation de café littéraire et de soirées musicales, selon Lalmiri Yahia, employé à l'hôtel en question.

R.C.

Mode

Décès de Kenzo des suites de la Covid-19

Le plus célèbre des créateurs de mode japonais, Kenzo, est mort ce dimanche 4 octobre des suites de la Covid-19 à l'âge de 81 ans, a annoncé un porte-parole. Kenzo Takada a été le premier styliste japonais à s'être imposé à Paris, où il a fait toute sa carrière et a rendu célèbre son prénom. «Au Japon, il y a pas mal de protocoles, tandis qu'à Paris, comme je ne connaissais pas beaucoup de monde, je faisais ce que je voulais», racontait-il à RFI, dans une interview accordée en décembre 2018. Né le 27 février 1939 à Himeji près d'Osaka, Kenzo Takada se passionne pour le dessin et pour la couture, enseignée à ses sœurs. Le créateur a été l'un des premiers garçons à étudier à la Bunka, l'une des principales écoles de mode de Tokyo. Mais c'est pendant un voyage en France, où il arrive par bateau dans le port de Marseille en 1965, que sa carrière démarre, grâce

à quelques dessins montrés naïvement à l'épouse du couturier Louis Féraud. Sa première collection date de 1970, présentée dans une petite boutique baptisée Jungle Jap, un nom qui crée la polémique, notamment sur le marché américain, qui le considère comme péjoratif. Il déménage en 1976 vers un lieu plus grand, place des Victoires, et fonde sa marque sous son seul prénom.

«Cela me manque un peu»

Sa première ligne pour hommes date de 1983, son premier parfum (Kenzo Kenzo) de 1988. En 1993, la griffe est rachetée par le groupe de luxe LVMH. Kenzo Takada quitte officiellement la mode en 1999, mais poursuit dans la création avec des projets plus ponctuels et personnels. «C'était une grande responsabilité et une pression énorme. J'ai fait ça pendant 30 ans ! Alors à un moment, je voulais arrêter. Mais finalement, cela me manque un peu. On ne peut pas

tout avoir», confiait-il à RFI il y a deux ans. Le créateur au look d'éternel adolescent avait lancé en début d'année la ligne de design KΞ (prononcer K-3). Composée de meubles épurés et d'objets de décoration, le projet proposait aussi d'impressionnants paravents réalisés à partir de kimonos. Lors du lancement de la ligne en janvier, Kenzo a reçu la presse en petit comité dans son studio de création, situé juste en dessous de son appartement en face du grand magasin parisien Le Bon Marché. Entouré de jeunes designers qui l'inspiraient et le vénéraient, il racontait enthousiaste l'histoire de chaque imprimé – sa marque de fabrique – et montrait les prototypes comme si c'était son premier projet. A tel point que la soirée s'est prolongée dans le showroom, où il tenait à montrer les premières créations, déjà installées. Avec ses «près de huit mille dessins», le créateur japonais «n'a jamais cessé de célébrer la mode et l'art de vivre», a in-

diqué son porte-parole. Kenzo est emporté par la Covid-19 en pleine Fashion Week, pendant une semaine de défilés troublée par la pandémie, qui a poussé plusieurs marques et maisons à présenter leurs collections virtuellement. Une ironie pour un couturier qui aimait la fête et les défilés spectaculaires. La Maison Kenzo, dont la direction artistique est assurée depuis 2019 par le créateur portugais Felipe Oliveira Baptista, a rendu hommage à son créateur sur son compte Twitter. «C'est avec une immense tristesse que Kenzo a appris le décès de notre fondateur, Kenzo Takada. Pendant un demi-siècle, M. Takada a été une personnalité emblématique de l'industrie de la mode - insufflant toujours créativité et couleur dans le monde. Aujourd'hui, son optimisme, sa joie de vivre et sa générosité continuent d'être les piliers de notre Maison...», écrit notamment la Maison Kenzo.

S. M.

vie pratique

santé



Cinq exos pour renforcer son dos

Un dos tonique et souple est le garant d'une bonne posture et permet d'éviter de nombreuses tensions et douleurs. Ces exos, inspirés du yoga, renforcent et protègent le dos, et tonifient la sangle abdominale. Tout ce qu'il nous faut !

La torsion détend les muscles du dos et chasse les tensions

- Allongée sur le dos, écartez les bras en croix, paumes des mains au sol (ou vers le ciel si c'est plus confortable). Fléchir la jambe droite.
- Inspirer lentement et profondément et, à l'expiration, basculer lentement la jambe droite du côté gauche tout en maintenant les épaules collées au sol.
- Puis tourner la tête du côté droit, si c'est possible, et tenir la posture le temps de 3 à 5 respirations lentes et profondes.
- Pour revenir, inspirer puis ramener tranquillement la jambe droite au centre et la tête dans l'axe du corps.
- Effectuer une respiration complète avant de recommencer du côté opposé.

La bonne fréquence

Entre 3 et 5 répétitions de chaque côté.

Les atouts

Étire les abdominaux (obliques). Détend la musculature profonde du dos et augmente la mobilité de la colonne vertébrale. Soulage les tensions lombaires. Favorise la relaxation.

Conseil d'expert

En cas de cervicales fragiles, ne pas tourner la tête, la laisser au centre. Et garder les épaules et les bras bien collés au sol.

L'enfant soulage les lombaires

- À quatre pattes, les mains et les genoux dans l'axe des épaules et des hanches, la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.
- Inspirer et, à l'expiration, venir s'asseoir lentement sur les talons, en gardant les mains au sol, puis poser le front sur le tapis.
- Essayer de décontracter la tête, le cou, les épaules, et sentir la respiration qui se fait dans le dos.
- Revenir à la position de départ en faisant glisser les mains sur le tapis à hauteur de la tête, puis en déroulant lentement le dos, une vertèbre après l'autre.

La bonne fréquence

Maintenir la posture le temps de 3 à 5 respirations lentes et profondes.

Les atouts

Étire et soulage le dos et les lombaires, assouplit les articulations des genoux et chevilles. Chasse les tensions nerveuses.

Météo



Mercredi 7 octobre
25° C

→ **Dans la journée :**
Partiellement nuageux
max 25°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Partiellement nuageux
min 15°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:33
Coucher du soleil : 18:45

Toutes les vertus de l'huile de ricin



Economique et naturelle, l'huile de ricin donne d'excellents résultats en cosmétique. Découvrez comment l'utiliser.

Pour les cils

Appliquez l'huile sur vos cils et sourcils avec une brosse à mascara propre, laissez agir quelques heures ou une nuit en-

tière, puis retirez l'excédent à l'aide d'un coton humide.

Répétez cette opération une à deux fois par semaine pour obtenir des cils plus longs et plus résistants.

Pour les cheveux

Si vous souffrez de cuir chevelu sec, de pellicules, de chute des cheveux, de pointes fourchues ou tout simplement de cheveux fragiles et cassants, l'huile de ricin peut vous aider.

Ajoutez-en quelques gouttes à votre shampooing, ou appliquez-en directement sur le cuir cheveu ou les pointes. Massez pendant quelques minutes et rincez abondamment.

Recette du jour

CROQUETTES DE POULET ET RIZ EN SAUCE BLANCHE

INGRÉDIENTS

- 2 blanc de poulet
- 1 oignon
- 1 verre de riz
- 1 belle poignée d'olives vertes
- Sel, poivre noir, cannelle et huile
- Persil ciselé
- 1 c à c de maïzena
- 1 œuf battu

Pour la panure :

- 2 œufs
- Farine
- Chapelure
- Huile pour la friture



Préparation :

Faire cuire le blanc de poulet dans de l'huile chaude avec l'oignon râpé, le sel et les épices, ajouter le persil et laisser revenir à petit feu, arroser avec l'eau chaude, couvrir et laisser cuire, entre temps, cuire le riz dans de l'eau salée et laisser dépasser un peu du quotidien, pour avoir des graines de riz un peu pâteuse afin de faciliter la formation des

croquettes, faire bouillir les olives à trois reprises pour les dessaler, découper la moitié des olives et jeter le reste dans la sauce, diluer la maïzena dans un peu d'eau froide, puis la verser dans la sauce pour la lier, retirez le poulet de la sauce, et émiettez le, ajouter le riz et les olives en petits morceaux, ajoutez du persil ciselé aussi et ½ œuf battu, formez des croquettes, les passer par de la farine, puis l'œuf battu puis la chapelure, les gardez au frais 1 heure puis les frire 2 minutes dans un bain d'huile bien chaud, dans l'assiette de service, verser la sauce bien chaude et dresser par dessus les croquettes. Décorer avec du persil ciselé.

Horaires des prières

Mercredi 20 safar 1442 :

7 octobre 2020

Dhor12h50
Asser16h38
Maghreb18h45
Icha21h52

Jedi 21 safar 1442 :

8 octobre 2020

Fedjr03h38

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Matches amicaux

Belaïli et Benlamri, les principaux absents

→ Le défenseur Djamel-Eddine Benlamri et le meneur de jeu Youcef Belaïli comptent parmi les principaux absents au sein de la sélection algérienne de football, avant ses deux prochaines joutes amicales de préparation, contre le Nigeria et le Mexique, respectivement les 9 et 13 octobre en Autriche et aux Pays-Bas.



■ Deux bons tests pour les Verts. (Photo > D. R.)

Une non-convocation qui, cependant, est loin d'avoir constitué une surprise pour l'opinion publique, car bien avant de dévoiler la liste des 24 joueurs qu'il a retenue pour ces deux matches amicaux, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, avait clairement expliqué qu'il n'allait compter que sur les éléments les plus aptes. Or, Belaïli et Benlamri étaient sans club, et par conséquent, en réforme par rapport au reste de leurs coéquipiers en équipe nationale, faisant que leur non-convocation pour les deux prochains matches était prévisible. Un coup dur selon les observateurs, essentiellement pour ces deux joueurs, car ils seront les principaux perdants dans cette affaire. En effet, ces test-matches auraient probablement constitué une excellente occasion pour Belaïli et Benlamri de réaffirmer leur statut de titulaire chez les «Verts» en prévision des échéances officielles à venir. Certes, Benlamri a réussi à se trouver un nouvel employeur, lui qui a passé lundi sa visite médicale avant de signer avec le club

français de Lyon, mais Belmadi avait déjà arrêté sa liste. Même si cela n'était pas le cas, l'ancien stoppeur du NAHD et de la JSK ne semblait avoir que des chances minimes de figurer dans cette liste, car accusant un certain retard sur le plan préparatoire, alors que Belmadi, tel qu'il l'a préalablement annoncé, n'avait l'intention de compter que sur les éléments les plus en forme. Concernant Belaïli, le problème est plus sérieux, car son ex-club employeur en Arabie Saoudite, le Ahly Djeddah, a exigé la somme «astronomique» de quatre millions d'euros pour le laisser partir. Ce qui l'a empêché de dénicher un nouveau club, alors que le marché des transferts est sur le point de fermer.

Revenir coûte que coûte contre le Zimbabwe

Aux dernières nouvelles, Belaïli serait en contact avancé avec certaines formations du Golfe, ainsi qu'avec le prestigieux Al-Ahly du Caire (Egypte) et des clubs en France, avec la possibilité de fi-

naliser avec l'un d'entre eux avant la clôture du mercato. Si c'est le cas, Belaïli et Benlamri peuvent espérer revenir parmi les «Verts» à l'occasion de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, dans le cadre des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. D'ici là, et pour pallier l'absence provisoire de Belaïli, le coach Djamel Belmadi pourra compter sur la forme éblouissante de Saïd Benrahma, le meneur de jeu du club de première division anglaise, Brentford, avec lequel il ne cesse d'enchaîner les bons résultats. L'ancien Niçois reste d'ailleurs sur un doublé contre Fulham, dont un superbe but, qui a fait le buzz sur la toile, avec plusieurs millions de vues : un tir imparable, précédé d'un joli petit-pont sur un défenseur adverse. Le Nimois Zinedine Ferhat et le Bordelais Mehdi Zerkané pourraient également apporter le plus escompté au poste de Belaïli. En re-

vanche, côté défensif, l'absence de Benlamri sera probablement plus difficile à combler pour le sélectionneur national, car ayant formé une excellente charnière centrale avec le Sévillan Aïssa Mandi et qu'il sera peut-être difficile pour un autre joueur d'égaliser. D'ailleurs, selon certains observateurs, Belmadi aurait l'intention de décaler l'arrière-gauche Ramy Bensebaïni comme défenseur central, pour épauler Mandi, car faisant partie du noyau-dur de la sélection nationale et développe déjà des automatismes avec le dernier cité. Pour ce qui est du couloir gauche, occupé jusque-là par Bensebaïni, le sélectionneur national aurait l'intention de le confier à Mohamed Farès, qui vient de rejoindre la Lazio Rome, ou alors, surprendre tout le monde en faisant jouer le nouveau venu Abdel-Jalil Medioub, sociétaire du club portugais Tondela. Un colosse de 1,97 m âgé de seulement 23 ans. Concernant les autres postes, Belmadi ne devrait pas rencontrer trop de difficultés pour composer, car y disposant de la quasi totalité de ses titulaires habituels. Le premier match amical des «Verts» en ces dates Fifa allant du 5 au 14 octobre, se jouera vendredi au Worthersee Stadion de Klagenfurt, en Autriche (20h30 locales, 19h30 algériennes), et le second, le mardi 13 octobre contre le Mexique au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h locales, 20h algériennes).

R. S.

USM Sidi Bel-Abbès

L'hôtel de l'OPOW mis à la disposition du club

→ L'hôtel relevant de l'Office du parc omnisports de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a été mis à la disposition du club local, l'USMBA, qui évolue en Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la jeunesse et des sports. Cette procédure vise à aider la formation de la «Mekerra» à «faire face à ses pro-

blèmes financiers en assurant un lieu d'hébergement et de mise au vert à ses joueurs», a indiqué, à l'APS, le responsable de la DJS de la wilaya, Badredine Gharbi. Il s'agit d'un hôtel d'une capacité de 13 chambres, doté également d'un centre de soins, en plus d'un restaurant et de toutes les autres commo-

dités nécessaires pour accueillir les sportifs, a précisé la même source. L'USMBA vient de conclure un «important contrat» de sponsoring avec Naftal (filiale de Sonatrach) pour une durée de trois ans, à raison de 150 millions DA annuellement, ce qui a permis à ce club de l'Ouest du pays de lancer enfin ses préparatifs en vue de la nouvelle saison après avoir beaucoup peiné pour le faire, a-t-on fait savoir. En s'offrant l'hôtel en question, la direction des «Vert et Rouge» pourra ainsi économiser une précieuse somme d'argent et lui éviter notamment de louer des appartements à ses joueurs résidant hors de Sidi Bel-Abbès comme elle

avait l'habitude de le faire, a souligné la même source. L'USMBA a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Lyamine Bougherara, qui a signé son contrat samedi passé, soit le même jour ayant vu le club réaliser ses deux premières opérations de recrutement avec l'arrivée des joueurs Tiboutine (ex-USM Alger) et Itim (ex-MC Oran). Les dirigeants de cette formation sont néanmoins tenu d'apurer les dettes envers les joueurs qui ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour aspirer à qualifier leurs nouvelles recrues, vu que l'équipe est interdite de recrutement pour le moment. ■

MC Oran

Des difficultés pour établir le dossier de demande de la licence professionnelle

→ La direction du MC Oran a engagé une course contre la montre pour rassembler les 19 documents exigés par la Direction de gestion et contrôle des finances (DGCF) de la Fédération algérienne de football dans le dossier de demande de licence professionnelle que le club de Ligue 1 devra déposer mardi à la DGCF, a indiqué lundi son président. «Nous sommes en train de finaliser le dossier que nous devons déposer mardi au niveau de la DGCF pour l'obtention d'une licence professionnelle. Ce n'est pas aussi facile pour moi, d'autant que je suis en poste depuis le mois d'août dernier, alors que beaucoup de pièces manquaient pour compléter le dossier en question», a déclaré Tayeb Mahiaoui à l'APS. C'est surtout l'élaboration des bilans financiers des précédents exercices qui constitue un casse-tête pour le nouveau patron des «Hamraoua», qui a néanmoins assuré que «tout devra être fin prêt avant le rendez-vous fixé par la DGCF». «Nous allons leur fournir le maximum de pièces, et si par malheur il y

aura quelques manquements, nous allons compléter le dossier incessamment. On compte sur le sens de compréhension des instances concernées», a encore dit Mahiaoui. Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que son équipe, qui sera dirigée par un nouvel entraîneur, à savoir le Français Bernard Casoni, effectuera son premier stage d'intersaison à Tlemcen du 11 au 20 octobre. «Un autre regroupement sera programmé ultérieurement dans un lieu à déterminer, surtout que le coup d'envoi du championnat prévu initialement pour le 20 novembre a été reporté pour la semaine suivante (28 novembre, ndr)», a-t-il encore souligné. Le président de la formation phare de la capitale de l'Ouest s'est montré très actif sur le marché des transferts, en engageant pas moins de 15 nouveaux joueurs, dont un jeune Ivoirien qui évolue en milieu de terrain, à savoir Landry Houssou, mais qui n'a toujours pas rejoint sa nouvelle équipe en raison de la fermeture des frontières, rappelle-t-on. ■

Transfert

Ghezzal sur le point de rejoindre les Turcs du Besiktas

→ L'ailier international algérien Rachid Ghezzal a passé la visite médicale avant de rejoindre le club turc du Besiktas à titre de prêt d'une saison sans option d'achat en provenance de Leicester City (Angleterre), a rapporté lundi le média Sky Sports. «Rachid Ghezzal a passé sa visite médicale à Istanbul qui devrait déboucher sur un prêt d'une saison au Besiktas. L'Algérien de 28 ans appartient jusqu'en 2022 à Leicester, qui l'avait déjà prêté la saison dernière à la Fiorentina», a écrit la même source. Ghezzal avait rejoint Leicester en 2018 en provenance de l'AS Monaco contre un chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matches sous le maillot des «Foxes», pour seulement 3 buts.

Prêté la saison passée à la Fiorentina, l'ancien sociétaire de l'Olympique lyonnais a connu des premiers mois difficiles avant de devenir l'un des meilleurs joueurs de la «Viola» depuis la reprise post-Covid, grâce à un repositionnement en 8 dans le 3-5-2 mis en place par Giuseppe Iachini, confirmé dans son poste d'entraîneur pour la saison courante. Par la suite, le club anglais aurait refusé de prêter de nouveau l'ailier international algérien à la Fiorentina, préférant l'option de vendre définitivement son contrat contre un chèque de 10 millions d'euros, selon la presse locale, ce qu'il n'a visiblement pas réussi à faire lors d'un mercato plombé par la crise sanitaire. ■

EN DEUX MOTS

Coupe d'Algérie : suppression des matches aller-retour en quarts et demi-finales

La commission de la Coupe d'Algérie de football a décidé de supprimer les matches aller-retour lors des quarts et demi-finales, en raison du nombre de rencontres important prévu pendant la saison 2020-2021, a indiqué lundi la Fédération algérienne de la discipline. Le bureau fédéral, réuni dimanche, a également annoncé que «d'autres amendements sont prévus, mais dépendent de la date de la reprise des compétitions». «Compte tenu de la prochaine configuration de la L1 (20 clubs au lieu de 16), il sera procédé à une nouvelle répartition des quotas», ajoute le communiqué de la FAF. La commission de la Coupe d'Algérie de football, présidée par AHCène Arzour, avait introduit les matches aller-retour en quarts et demi-finales lors de la saison 2018-2019.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Transfert

Ghezzal sur le point de rejoindre les Turcs du Besiktas

le match à suivre

Matches amicaux

Belaïli et Benlamri, les principaux absents

football

Coupe d'Algérie

Suppression des matches aller-retour en quarts et demi-finales

Football

Une Equipe nationale attractive

→ L'Equipe nationale de football est incontestablement le noyau autour duquel, les Algériens ont un regard.

Elle représente dignement la nation de par ses qualités, ses performances et son exemplarité qui séduit les observateurs internationaux. Disons qu'il s'agit là d'un représentant qui séduit et soulève l'enthousiasme, en tant que partisan d'un football romantique, une récompense du jeu laborieux qui est à la fois la plus belle récompense que de soulever le trophée de la Coupe d'Afrique des nations 2019. Il est évident que la grande majorité des clubs nationaux devraient s'imprégner de ce qui se construit au sein de cette sélection, caractérisée par une formidable discipline, des systèmes et des schémas de jeu offensifs, qui marquent les esprits. La rue reconnaît qu'il y a eu une vraie prise de conscience au sein de cette équipe. Les Algériens déterminés à demeurer, pas besoin de sondages pour le prouver, fidèles à ses représentants, d'une part, et d'autre part par leurs déplacements à l'extérieur jusqu'au bout du monde pour les soutenir, ce qui démontre amplement que les Fennecs peuvent rassembler. «Ces dernières années, le mot principal que l'on entendait dans les centres de formation n'était pas 'football', ni 'ballon', 'tactique' ou 'technique', mais plutôt 'comportement' : on ne parlait que de comportement !», déclarait un technicien de la balle ronde.

Autrement, les joueurs gagneraient à corriger leurs attitudes, leurs problèmes de caprices de stars. «L'économie du football fait qu'on peut toujours avoir des capricieux, et c'est presque normal».

Les joueurs au rendez-vous

La liste des 24 joueurs retenus pour les matches amicaux contre le Nigeria (9 octobre) et le Mexique (13 octobre) ont entamé le stage de préparation lundi à Vienne (Autriche). Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, et son staff se pré-



■ Les Verts pour une nouvelle aventure.

(Photo > D. R.)

senteront à ce regroupement avec une équipe amoindrie où manqueront certains joueurs titulaires lors de la dernière CAN.

Rappelons que le déplacement aux Pays-Bas interviendra juste après la rencontre amicale qu'ils disputeront face au Nigeria le 9 octobre à 19h30 au stade Jacques-Lemans Arena à Sankt Veit an der Glan (Autriche). «À propos de ce premier match amical contre le Nigeria, on évoque un possible changement de domiciliation, compte tenu de l'exiguïté du stade de Sankt Veit an der Glan. Selon le chargé de la communication de la Fédération algérienne de football, Aboud Salah-Bey, ce stade n'est pas commode pour abriter un match de la grandeur des deux sélections et les organisateurs tentent, donc, de trouver une autre domiciliation. Il est important de noter que ce stade ne dispose

pas assez d'espaces de vestiaires et ne permet pas d'installer un protocole sanitaire comme le prévoient les mesures en vigueur. De plus, ce stade est complètement exposé aux passants et ses petites tribunes ne permettent pas une bonne retransmission télévisée de la rencontre». Ce sont là les raisons qui font que les organisateurs sont obligés de trouver une autre domiciliation. À ce propos, on parle du Klagenfurter Wörthersee Stadion qui ne se trouve qu'à 24 kilomètres seulement de ce stade Jacques Lemans Arena à Sankt Veit an der Glan».

Réactions

S'agissant de l'absence de quelques joueurs, au niveau du staff on rassure «Pas d'inquiétudes sur ce plan. Une Equipe nationale peut être privée de plusieurs de ses meilleurs joueurs, cela est presque

naturel. Cela se passe au sein de toutes les sélections. C'est au sélectionneur de jouer l'équilibriste et Belmadi, sans modestie aucune, saura trouver la meilleure formule. Il s'agit là que d'un stage, certes important, mais permettra d'apporter les réglages qui apparaîtront lors des matches amicaux... faire vivre ensemble ces talents. Ce que Belmadi a réussi à construire en composant en fonction des qualités, performances, et expériences des joueurs sélectionnés, mais aussi de leur faiblesse. Son organisation a porté ses fruit puisque les forces l'emportent sur les faiblesses».

H. Hichem

A voir

- TFI : France - Ukraine à 20h
- BeIN Sports 2 : Bayern Munich - Hertha Berlin à 20h

La Der

L'Association algérienne de médecine sportive intègre l'Union arabe

L'Association algérienne de médecine sportive, créée en février 2019, a officiellement intégré l'Union arabe de la spécialité, a appris l'APS lundi auprès du président de l'institution algérienne, Hicham Allem. «L'Union arabe de médecine sportive nous a confirmé l'acceptation de notre demande d'adhésion. Nous en sommes satisfaits. Nous félicitons pour cela l'ensemble des membres de notre association en les exhortant à poursuivre leurs efforts pour davantage de succès», a affirmé D' Allem. L'Association algérienne de médecine sportive, dont le siège se trouve à Saïda, a vu le jour le 14 février 2019. Elle compte 22 commissions de wilaya et 48 bureaux de wilaya. «L'ANAMS prépare actuellement la tenue d'un séminaire international de médecine sportive et chirurgie

orthopédique à Oran, simultanément avec les Jeux méditerranéens-2022 prévus dans la même ville», a fait savoir D' Allem, ajoutant : «Nous avons obtenu l'accord de l'Université 1 d'Oran pour établir une convention de partenariat en vue de l'organisation d'événements scientifiques en relation avec la médecine sportive. Nous nous sommes mis d'accord également pour créer une commission mixte chargée d'organiser diverses activités scientifiques».

Le président de l'ANAMS a indiqué que l'association qu'il dirige comprend également une commission qu'il a qualifiée d'«importante», à savoir la commission «Santé et hygiène des athlètes de haut niveau», laquelle est présidée par la championne de karaté en Kata, Kamelia

Hadj Saïd. Parmi les nombreux objectifs de l'ANAMS, figure notamment la participation et la contribution aux activités scientifiques et sportives au niveau local, national ou international lorsque la nécessité l'exige. «L'association vise également à organiser des conférences scientifiques et manifestations sportives à même de contribuer à l'enrichissement des connaissances liées à la médecine sportive», a précisé la même source. Selon son président, l'ANAMS demeure «ouverte et disposée à toute coopération avec les collectivités locales et institutions de la société civile, dans le domaine de la médecine du sport. Elle se veut également un apport aux athlètes dans l'accomplissement de leur activité sportive et dans le contrôle de leur santé».